2025-2026

Livret d'accueil IFAS

PAUL ANNE-GAELLE CHU Nice

IFPP CHU de NICE

2025-2026

Sommaire

Le mot de la directrice 2

Présentation du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Nice 3

Présentation des professionnels de l'IFAS 4

La formation en quelques mots… 9

Les locaux 10

Horaires d'ouverture et fonctionnement de l'IFAS 16

Les outils de communication 18

Mobilité internationale ..... *Erreur ! Signet non défini.*

Accès au numérique 19

Accès à l'établissement 21

La restauration 22

Les associations étudiantes 23

Les aides et soutiens 24

Le mot de la directrice

Chers étudiants,

Je suis ravie de vous accueillir au sein de l'IFAS du CHU de Nice et vous souhaite la bienvenue.

Grâce au soutien et aux subventions du CHU de Nice, de l'ARS et, plus particulièrement, de la région Sud, les conditions d'accueil et de fonctionnement nous permettent de vous recevoir dans les meilleures conditions. Nous sommes reconnaissants de leur investissement.

Nous avons élaboré, avec l'équipe pédagogique et avec les conseils des étudiants, ce livret afin de vous faciliter votre intégration. Il est cependant perfectible.

Je vous souhaite à toutes et à tous une formation enrichissante et une vie au sein de l'IFSI épanouissante.

Je compte sur vous pour rendre cette formation et notre collaboration les plus sereines et respectueuses possible.

Anne-Gaëlle PAUL
Coordonnatrice Générale de l'IFPP du CHU de Nice

Présentation du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Nice

Le Centre hospitalier Universitaire de Nice est un établissement de santé.

Composé de 1872 lits et places d'hospitalisation, le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Nice est un établissement d'excellence au service de la population.
Il offre une filière de prise en charge complète et diversifiée et peut répondre aux situations d'urgence.

L'offre de soins du CHU est organisée en 14 pôles, répartis sur les différents sites : Hôpital l'Archet, Hôpital Pasteur, Hôpital Cimiez, hôpital de Tende et l'institut de medecine bucco-dentaire

Le centre hospitalier universitaire assure 3 missions :

Le soin
La recherche
L'enseignement
Présentation de l'IFPP

L'Institut de Formation aux Professions Paramédicales (IFPP) du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Nice est composé de 5 écoles ou Instituts :

L'institut de formation des ambulanciers (IFA),
L'institut de formation des aides-soignants (IFAS),
L'institut de formation en soins infirmiers (IFSI),
L'école d'infirmier de bloc opératoire,
L'école d'infirmier anesthésiste.

Il est implanté sur 3 sites, le site de Valombrose (IFSI, IFAS), le site du campus Pasteur de l'Université Côte d'Azur (Ecole d'IBODE) et le site de la fondation Bellet (IFA et école d'infirmier anesthésiste).

Nous comptons près de 700 élèves ou étudiants :

450 Etudiants en soins infirmiers
90 élèves aides-soignants
70 élèves ambulanciers
40 étudiants IADE
60 étudiants IBODE

L'équipe administrative et pédagogique est au nombre de 50, toutes fonctions confondues.

Leurs missions sont orientées vers l'accompagnement des élèves et des étudiants à acquérir la posture et les compétences attendues en tant que professionnel de santé : futur soignant.

Le projet de l'IFPP s'articule autour de valeurs communes comme le partage, le prendre soin, le respect, l'éthique et la bienveillance.

Le projet de l'IFPP s'appuie sur 6 axes :

Le développement des compétences des professionnels et étudiants
La pédagogique innovante (simulation recherche)
L'accompagnement des élèves et étudiants
Le développement de la mobilité internationale
La Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)
L'attractivité et la valorisation des formations et des actions

Présentation des professionnels de l'IFAS

I. Equipe de direction

PAUL Anne-Gaëlle
Directrice des Soins - Coordonnatrice Générale de l'IFPP
paul.ag@chu-nice.fr

GRANGE Nicole
Cadre Supérieure de Santé
grange.n@chu-nice.fr

TOUVERON Amandine
Adjoint des Cadres - Encadrant Administratif et Financier
touveron.a@chu-nice.fr

II. Equipe pédagogique

Les cadres pédagogiques chargés de votre formation contribuent à vous accompagner dans votre professionnalisation à l'institut et sur les lieux de stage, en collaboration avec les professionnels de santé.

Ils interviennent dans la formation théorique et clinique et sont également chargés de votre suivi pédagogique.

Chaque promotion est coordonnée par un cadre pédagogique et 3 formateurs :

GRANGE Nicole
Cadre Supérieure de Santé
grange.n@chu-nice.fr

- **Responsable pédagogique**
- **coordonne et est responsable de l'équipe pédagogique**

DI DOMENICO Valérie
Cadre pédagogique

didomenico.v@chu-nice.fr

FABRE Sandrine
Formatrice
fabre.s@chu-nice.fr

LAURENT Olivier
formateur

laurent.o@chu-nice.fr

LOPES Violaine
Formatrice

lopes.v@chu-nice.fr

a) Le C-DOC

Madame Bec, titulaire d'un master en documentation, vous accueille et vous accompagne dans vos recherches documentaires. Elle anime le centre de documentation, effectue des prêts d'ouvrages et de revues, et oriente les élèves et les étudiants vers des ressources fiables, physiquement ou en ligne.

Cet accompagnement est destiné à vous orienter efficacement pour vos travaux à rendre, vos révisions, vos stages et votre culture personnelle.

La documentaliste pourra également vous guider dans la réalisation de vos travaux, via un soutien méthodologique, notamment dans l'utilisation de la bureautique, de certains logiciels et dans la compréhension des normes APA, et mettra à votre disposition une relieuse pour réaliser vos dossiers.

III. Equipe administrative

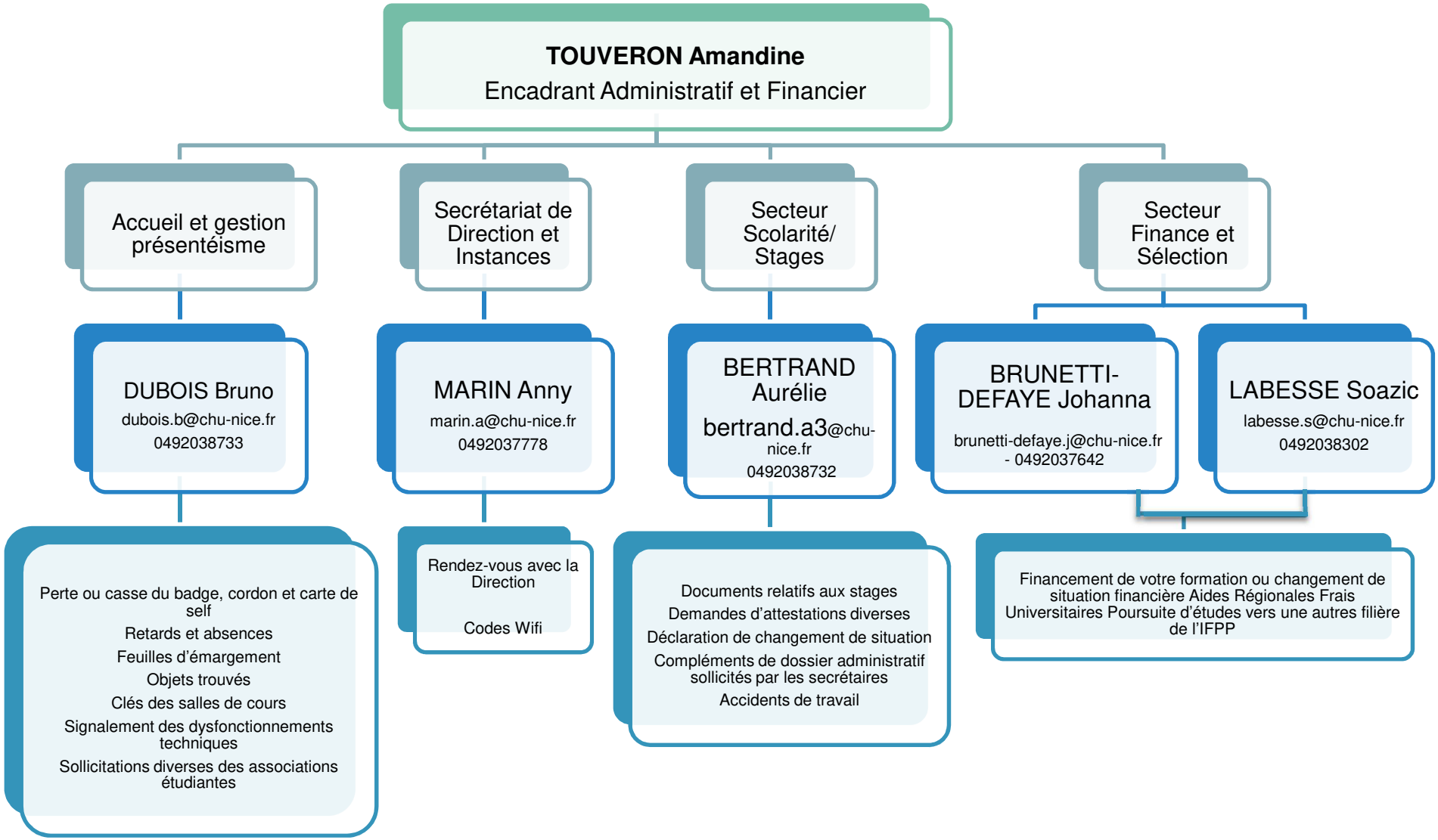

Le secteur administratif et financier est **ouvert du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30**.
Il assure la gestion administrative de la scolarité et des stages des élèves.
Il accompagne et facilite le parcours des élèves, il assure le suivi et l'accompagnement de la gestion financière liée aux activités de concours, de scolarité, …et participe à la gestion de l'archivage administratif et pédagogique des élèves.

IV. Equipe d'entretien

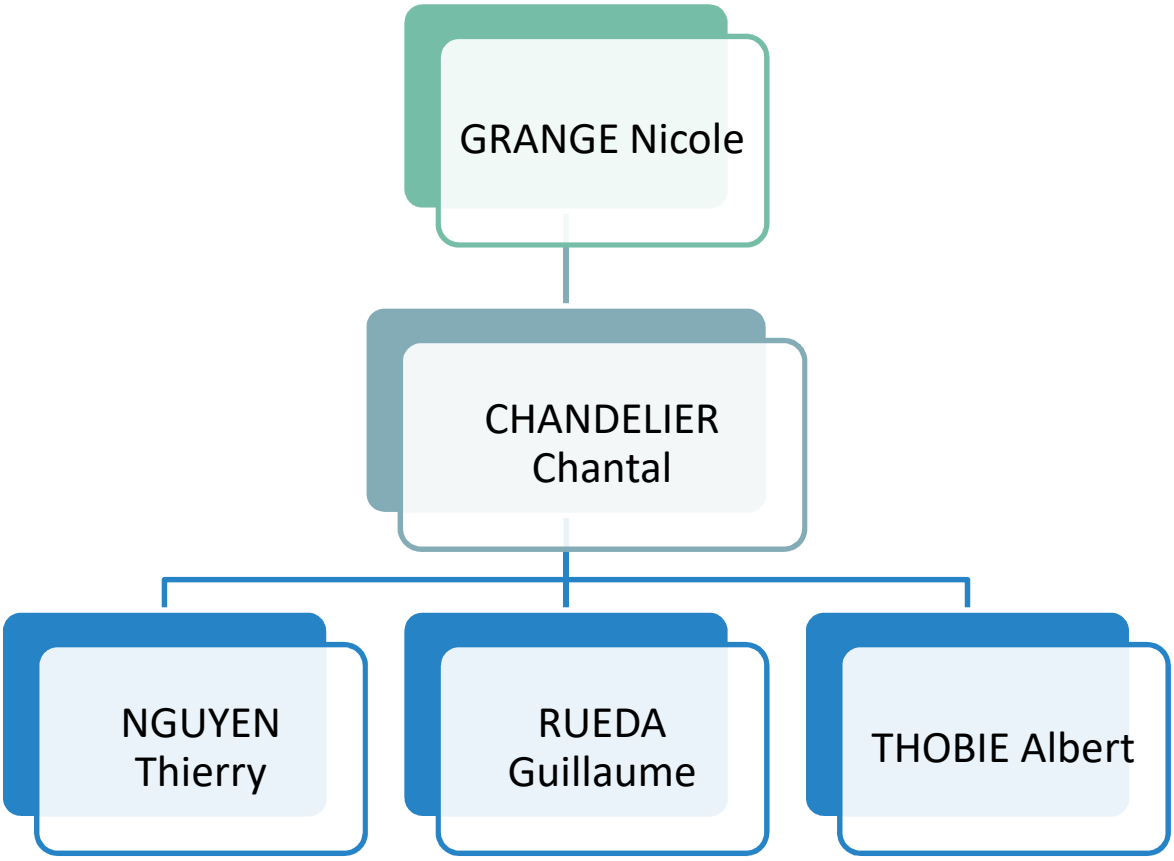

La formation en quelques mots…

Suite à la réingénierie de la formation réglementée par l'Arrêté du 10 juin 2021 modifié relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS), la formation sera composée de :

22 semaines de formation théorique et clinique en Institut (soit 770 heures)
22 semaines de stages cliniques en établissements de soins (soit 770 heures)

Le dispositif de formation est partagé en 5 blocs de compétences, pour un total de 10 modules, ainsi que des temps d'accompagnement pédagogiques, de suivi pédagogique individualisé, et de travaux personnels guidés.

Les modules de formation et stages :
L'enseignement en institut comprend dix modules répartis en blocs de compétences, dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés (TD), de travaux de groupe et de séances d'apprentissages pratiques et gestuels.

Les Blocs de Compétences :

Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (168H),
Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration (294H),
Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants (91H),
Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention (35H),
Bloc 5 : Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques (105H).

L'enseignement en stage est réalisé en milieu professionnel, que ce soit dans le secteur sanitaire, social ou médico-social, en établissement ou à domicile, et comprend six stages.

Les stages, dont trois de cinq semaines, et un de sept semaines, sont réalisés dans des structures sanitaires, sociales, ou médico-sociales.

Au cours de ces stages, l'élève réalise au moins une expérience de travail de nuit et une expérience de travail le week-end

Le parcours de stage comporte au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique, et une période auprès de personnes âgées.

Les locaux

L'IFSI est composé de deux Bâtiments :

- **Bâtiment A : bâtiment principal**
- **Bâtiment B : rez-de-chaussée**

I. Rez-de-Chaussée – Bât. A

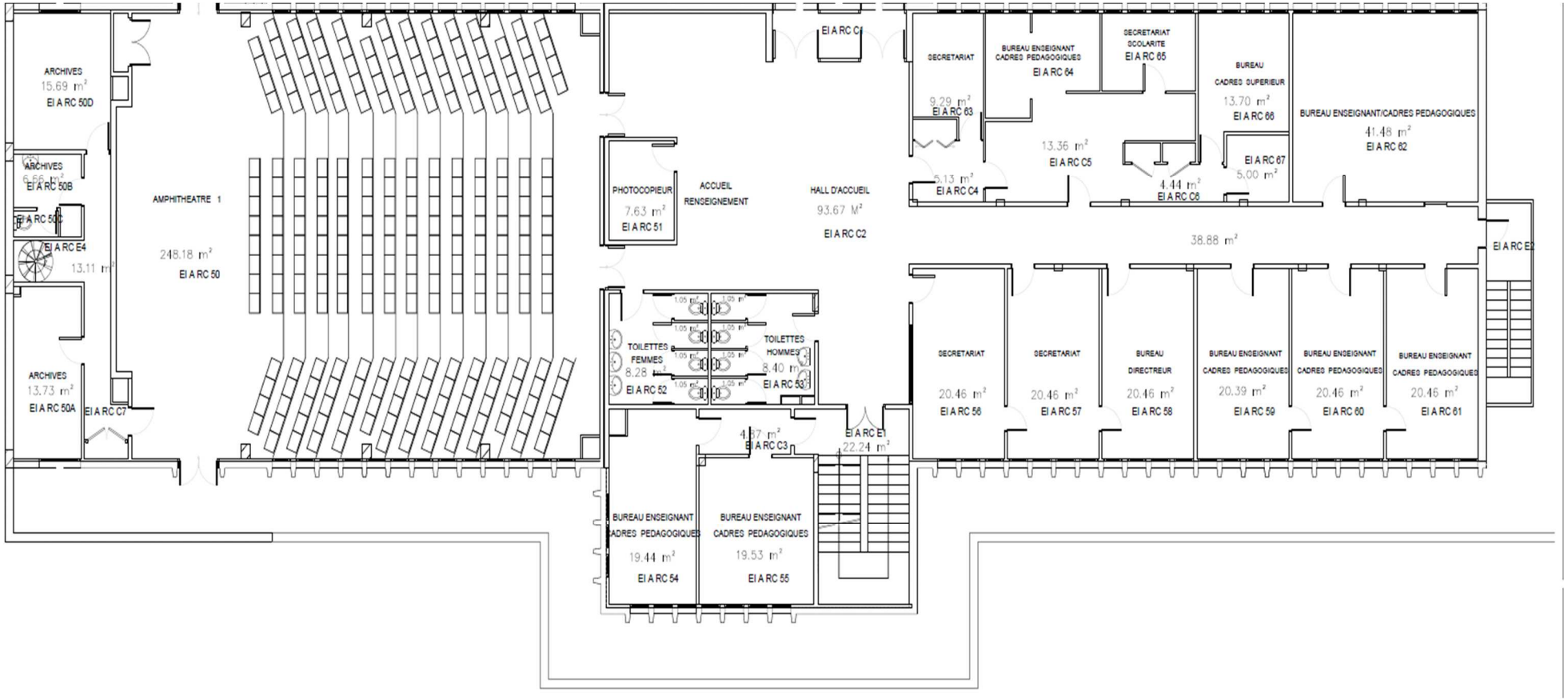

II. Rez-de-Jardin – Bât. A

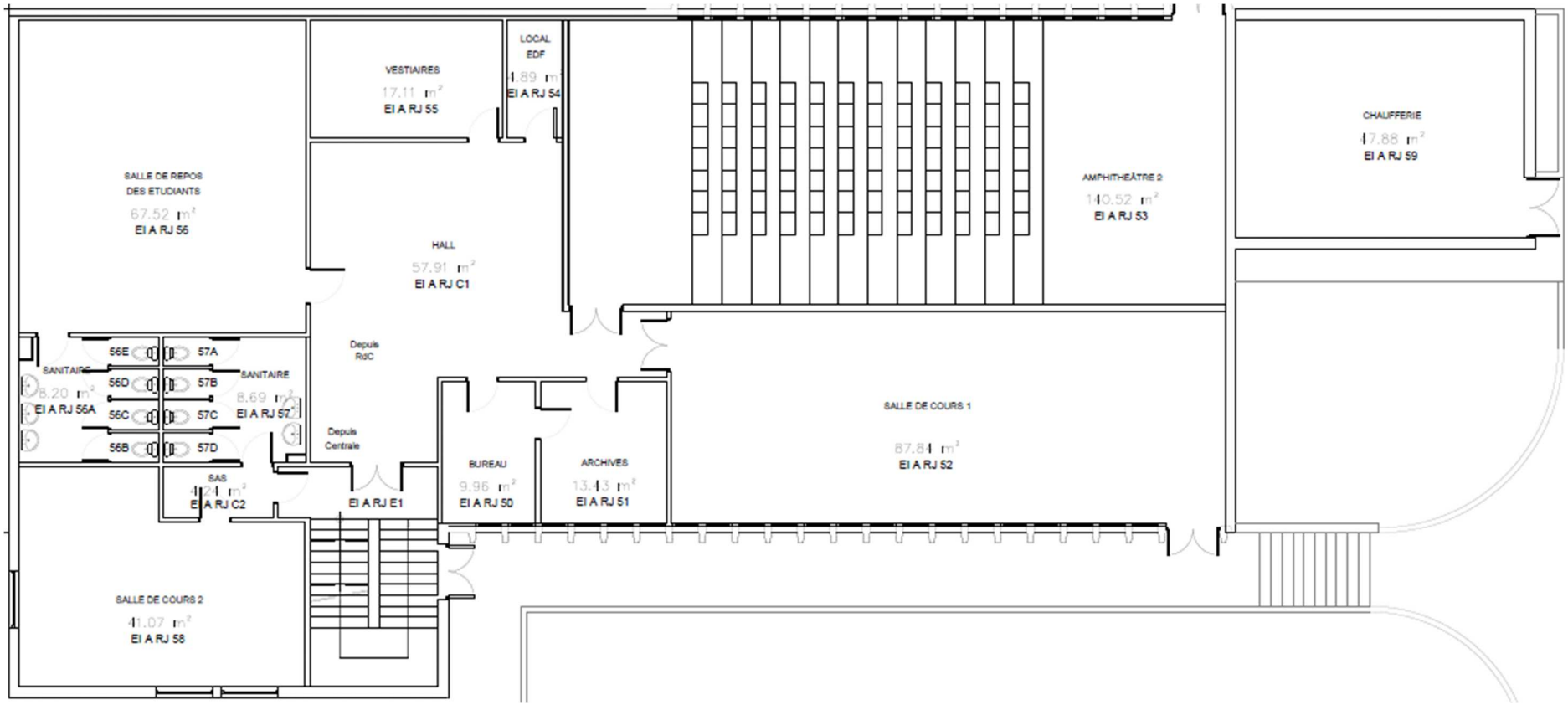

III. 1er étage – Bât. A

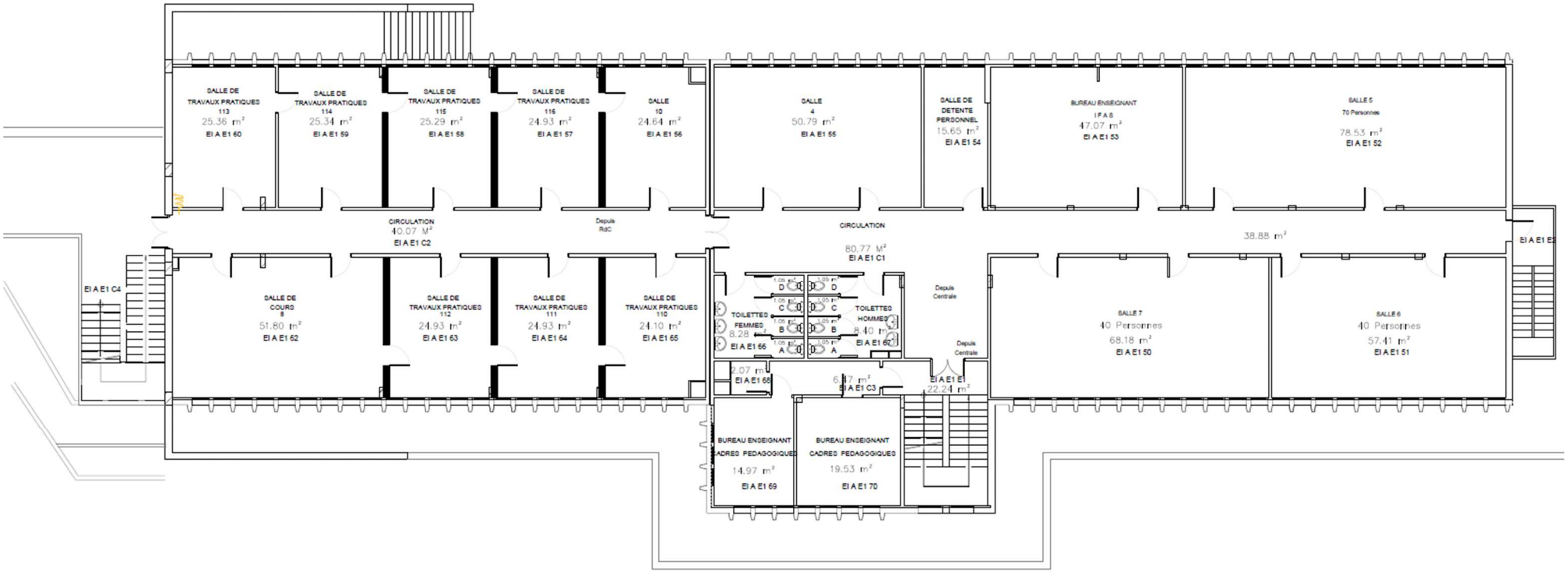

IV.2ème étage – Bât. A

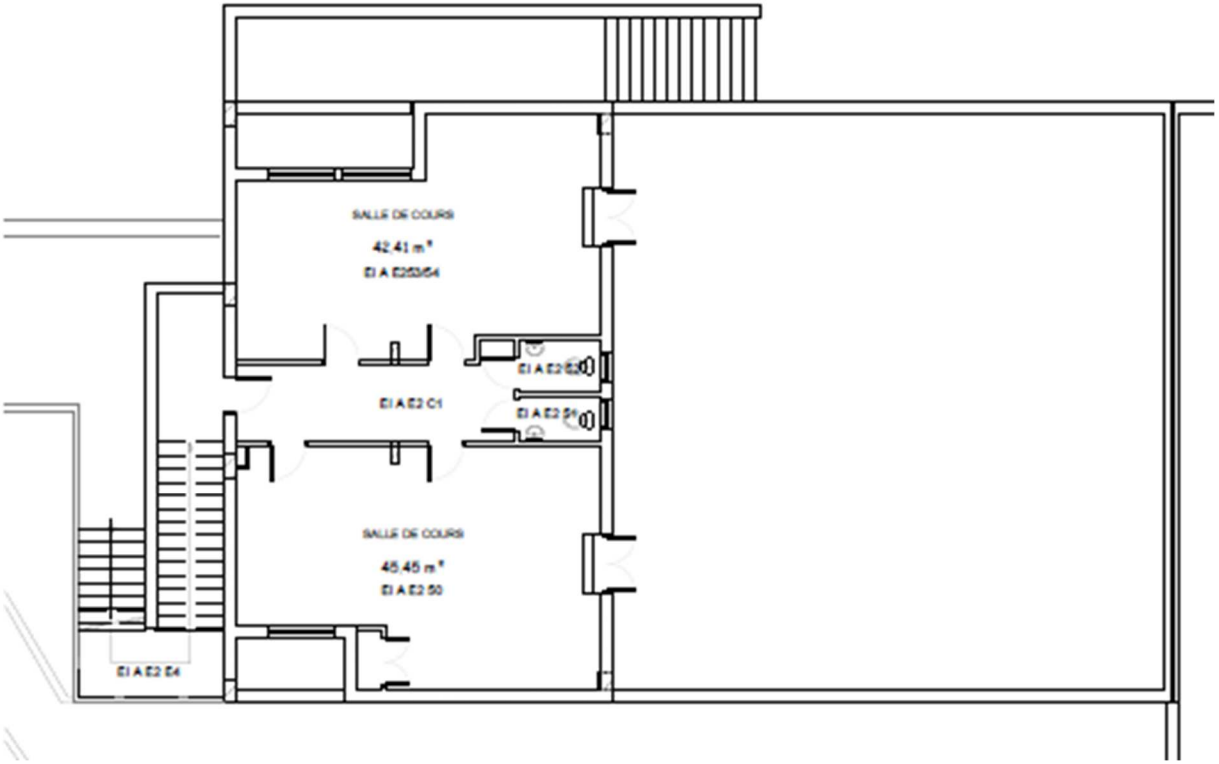

V. Rez-de-Chaussée – Bât. B

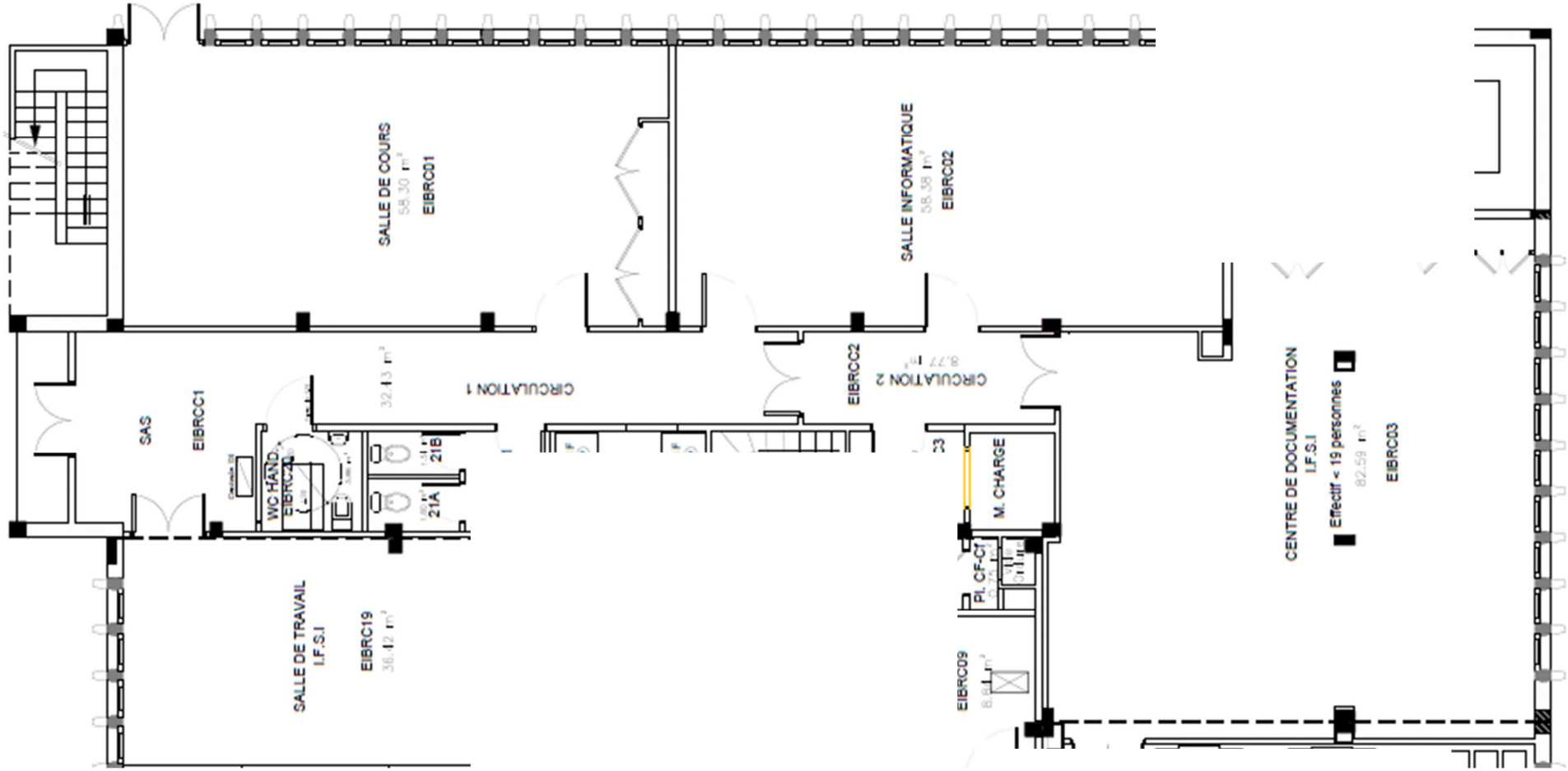

Horaires d'ouverture et fonctionnement de l'IFSI

L'IFSI-IFAS EST OUVERT AUX ETUDIANTS
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 7H15 A 18H30

Fermeture annuelle : 15 jours de fin d'année.

En dehors des temps d'enseignements, vous pouvez occuper pour travailler les lieux suivants (sous réserve de disponibilité) :

- La salle B2 (demander l'accès)
- Le C DOC (Centre de documentation)
- Le hall
- L'espace élèves du RDJ

Toute autre occupation de salle doit faire l'objet d'une demande auprès des professionnels de l'établissement.

Les espaces occupés doivent rester propres et rangés (lumières éteintes au départ de l'espace).
L'équipe d'entretien peut si besoin vous demander de quitter une salle ou de vous regrouper dans un lieu afin de pouvoir effectuer les maintenances et nettoyages nécessaires.

I. Espace détente élèves

a) L'espace détente est situé au RDJ

Il est dédié aux apprenants de l'IFPP, le mobilier, matériel et accessoires doivent faire l'objet d'une attention particuliere.

Ces espaces ouverts doivent respecter le bon déroulement des enseignements et de travail qui se trouvent à proximité.

20 casiers dédiés au seul dépôt des casques sont mis à la disposition.

Chaque utilisateur doit impérativement après chaque utilisation libérer son casier (au maximum en fin de journée) et le nettoyer à l'aide des lingettes désinfectantes à usage unique « Wip'Anios », mises à disposition.

En cas de non libération des casiers, un rappel sera effectué, si le casier n'est pas libéré après le rappel celui-ci pourra être ouvert.

Un tableau est à votre disposition pour y apposer des informations ou documents, attention aux types d'informations qui y sont affichées (respecteuses, non discriminantes …)

Le Centre de Documentation (C-DOC)

b) Le C DOC

Le C-doc se situe au rez-de-chaussée du bâtiment B et offre 24 places assises (équipées de prises électriques et d'un accès WIFI) permettant de travailler seul ou en petits groupes.

Les inscriptions sont gratuites et se font à la demande sur présentation des cartes de self et badges.

Les horaires d'ouverture :

Lundi : 12h45 – 18h00 (ouverture le matin selon les possibilités)
Mardi et jeudi : 9h00 – 12h00 / 12h45 -18h00
Mercredi : 9h00 – 12h00 / 12h45 -17h30
Vendredi : 9h00 -12h00

La plupart des documents sont empruntables (3 au total pour une durée de 15 jours, prêt étendu en période de stage).
Une machine à relier est gracieusement mise à disposition pour vos travaux à rendre à l'équipe pédagogique (les fournitures nécessaires sont à la charge de l'étudiant).

c) La salle informatique

La salle informatique est la B2, elle se situe au rez-de-chaussée du Bâtiment B.
Elle est équipée de 25 postes et peut être ouverte à la demande dans un but uniquement pédagogique et professionnel.

Elle est accessible pendant les heures d'ouverture du C-doc, et en l'absence de cours dans la salle B2, sur inscription auprès de la documentaliste.

Dans le cadre de la cybersécurité, l'utilisation de clés USB est strictement interdit.

Les outils de communication

I. TV hall

Un téléviseur situé dans le hall principal rez-de-chaussée et dans le hall du rez-de-jardin diffusent en continu les informations et actualités importantes liées à la formation des étudiants/élèves : événements, résultats, annonces administratives, etc.

Chaque jour, le nouveau mot de passe pour l'accès au réseau Wi-Fi est également affiché.

Un téléviseur est dédié au CROUS dans le hall du rez-de-chaussée à côté de l'entrée en amphithéâtre 1.

II. Panneaux d'affichage

Des panneaux d'affichage sont installés dans le hall principal, au rez-de-chaussée.

Ils diffusent régulièrement des informations utiles à la vie étudiante, notamment :

Les actualités de l'institut,
Des aides à destination des étudiants (financières, sociales, administratives),
Des informations sur les solutions de logement,
Des ressources de soutien psychologique,
Des informations concernant la mobilité internationale.

III. Lieu d'affichage des plannings et des stages

Les panneaux d'affichage situés dans le hall du rez-de-jardin.

Chaque panneau regroupe des informations essentielles à la vie scolaire et à l'organisation de la formation, notamment :

Les plannings de cours,
Les informations relatives aux stages (affectations, dates, référents),
Les modalités d'évaluation,
Des informations pédagogiques importantes (réunions, consignes, rappels administratifs, etc.).

Ces supports sont régulièrement mis à jour par l'équipe pédagogique.
Ils doivent donc être consultés très régulièrement.

Accès au numérique

I. Accès WIFI

Pour accéder à internet via le réseau Wi-Fi de l'institut, suivez ces étapes simples :

Activez le Wi-Fi sur votre appareil via les paramètres réseau.
Recherchez les réseaux disponibles et sélectionnez le réseau nommé « **CHUN-PUBLIC** ».
Lors de la première connexion, une page web s'ouvrira automatiquement à l'adresse https://login.netinary.net.
Saisissez le **mot de passe du jour**, qui change quotidiennement. Il est affiché sur les téléviseurs du hall principal (rez-de-chaussée) et le hall du rez-de-jardin.
Cochez la case « **J'accepte les CGU** ».
Validez la saisie du mot de passe en cliquant sur **Connexion**.
Votre appareil sera alors connecté au réseau.

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à vous adresser à **Bruno Dubois** à l'accueil.

II. SharePoint Étudiants-Elèves

Le SharePoint de l'institut est une plateforme collaborative en ligne accessible à l'ensemble des étudiants-élèves. C'est un espace conçu comme un espace centralisé de partage et de communication.

Il a pour but de faciliter l'accès à toutes les ressources indispensables à votre formation et à la vie étudiante :

https://ght06.sharepoint.com/sites/InstitutdeFormationIFSI-IFAS
Il est organisé par promotion.
Parmi ses principales fonctionnalités, vous y trouverez :
Un agenda des actualités et événements de l'institut,
Des informations pédagogiques et documents téléchargeables,
Un espace "Ressources Étudiants" regroupant plusieurs rubriques essentielles :
C-Doc Actualités (centre de documentation),
AIDES : sociales, psychologiques et financières,
Logement étudiant & aides au logement,
Emploi : conseils, offres, démarches,
Développement durable : actions, engagements, projets étudiants.
Cet outil est régulièrement mis à jour par l'équipe pédagogique et administrative pour garantir une information fiable et complète.

III. My Komunote

Le site My Komunoté est une plateforme web. Elle permet :
Planning en temps réel : cours, lieux, intervenants
Suivi des stages : dates, lieu, fiche service, portfolio, saisie du planning de stage
Notes et résultats par module/sessions
Absences : relevé des absences enregistrées

IV. Applications numériques

AS 3.0

AS 3.0 est une plateforme pédagogique en e-learning permettant la révision des apprentissages de façon ludique en reprenant des situations professionnelles.

Voltaire

Voltaire est une plateforme en ligne qui aide les étudiants à améliorer leur niveau en français, surtout à l'écrit.

Elle permet :

Pour travailler la grammaire, l'orthographe, la conjugaison, et le vocabulaire.
Pour faire des exercices interactifs et s'entraîner.
Pour progresser en français de manière autonome.

V. SITE INTERNET

Le site officiel du Centre Hospitalier Universitaire de Nice (www.chu-nice.fr) constitue une source d'informations complète et actualisée sur les activités, les services et les actualités du CHU, acteur majeur du territoire de santé.

Pour les étudiants des formations IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) et IFAS (Institut de Formation des Aides-Soignants), plusieurs rubriques du site sont particulièrement pertinentes et peuvent constituer un soutien précieux tout au long de leur parcours :

Informations sur les stages et leur organisation au sein du CHU,
Actualités et événements liés aux formations et à la vie hospitalière,
Ressources sur les protocoles de soins et bonnes pratiques,
Informations sur les dispositifs d'accompagnement et services aux étudiants,
Opportunités d'emploi et de formations complémentaires.

Accès à l'établissement

Bus (Ligne d'azur)	Arrêt "Hôpital Pasteur" : Lignes 8, 18, 35, 40 Arrêt "Colonel Gassin" : Lignes 7, 19, 40 Arrêt "Commandant Gérome" : Lignes 5, 18, 33, 37, 40 Arrêt "École infirmières" : Ligne 40 Arrêt "Lacassagne" : Ligne 35
Tramway	Ligne T1 : Direction Henri Sappia ↔ Hôpital Pasteur ➤ Arrêt : "Hôpital Pasteur"
Parkings	**Parking de Valombrose** **27 avenue de Valombrose, 06100 Nice.** Parking public couvert - géré par la Régie Parcs d'Azur, **Horaires d'ouverture** Du lundi au vendredi : 06h00 – 20h00 Samedi et dimanche (abonnés) Tarifs de stationnement (niceazurparking.fr) Abonnements spéciaux Abonnement étudiant : Tarif préférentiel pour les étudiants de l'UFR de médecine Tarif résident : 40 € par mois, valable en soirée et le week-end Pour plus d'informations ou pour souscrire à un abonnement, vous pouvez consulter : niceazurparking.fr **Parking Parc relais Parcazur Pont Michel** https://www.lignesdazur.com/parc-relais
Deux roues	Parking règlementé dans l'enceinte de l'établissement.
Covoiturage avec Blablacar Daily	Pour ceux qui souhaitent éviter les transports en commun, le service Blablacar Daily propose des solutions de covoiturage quotidien vers le CHU de Nice et l'IFSI. C'est une alternative économique et conviviale, à vérifier en fonction de votre lieu de départ et horaires : blablacardaily.com
Accès en train	Gare la plus proche : Nice Pont Michel. Depuis la gare, vous pouvez prendre un bus ou le tram pour rejoindre l'IFSI.

La restauration

I. Au sein de l'IFSI,

Un espace est à la disposition des élèves où se trouvent des micro-ondes, des distributeurs de snacks, plats préparés, boissons …

Il est formellement interdit de manger et boire dans les amphithéâtres et salles de cours cependant, il est toléré de déjeuner dans les salles 4-5-6-7-8 en fonction de leur occupation pour les enseignements : le nettoyage des espaces est à la charge des personnes qui en font l'usage. Ainsi que les espaces extérieurs en fonction de la météo.

En aucune circonstance, la consommation d'alcool et/ou de boissons alcoolisées n'est possible sur le site.

Des fontaines d'eau fraîche et froide sont à la disposition des élèves dans plusieurs lieux de l'institut : au rez-de-jardin, dans le hall du rez-de-chaussée, au 1er étage du bâtiment A, ainsi qu'à l'entrée du bâtiment B.

Les gobelets et les denrées alimentaires sont INTERDITS en salle de cours, en salle informatique et au centre de documentation.

II. Les selfs du CHU de Nice

Les étudiants/élèves disposent d'un carte nominative délivrée dès le début de la formation, permettant de déjeuner dans les différents selfs des établissements du CHU.
Le chargement de la carte s'effectue par **PopAndPay**. Ce service est disponible 24h/24 et 7j/7

Fonctionnement de PopAndPay :

Accès au service : vous devez vous rendre sur le site officiel popandpay.com.
Lors de votre première connexion, il vous sera demandé un **code site**, un **identifiant** et un **mot de passe provisoire**, généralement fournis par l'établissement concerné.
Sécurisation de l'accès : Il est recommandé de modifier votre mot de passe après la première connexion pour renforcer la sécurité de votre compte. De plus, vous pouvez choisir d'utiliser votre adresse e-mail comme identifiant pour les connexions futures.
Rechargement du compte : Une fois connecté, vous pouvez accéder à la section "Précharger mon compte" où vous pourrez choisir le montant à ajouter. Le paiement s'effectue via une plateforme sécurisée telle que Paybox by Verifone ou Dalenys, acceptant les cartes CB, Mastercard et Visa. Les informations bancaires sont traitées conformément aux normes de sécurité en vigueur, telles que la norme PCI DSS.
Confirmation de paiement : Après validation de la transaction, un reçu vous sera envoyé par e-mail. Il est conseillé de vérifier votre dossier de courriers indésirables (spam) au cas où le message y aurait été filtré.

III. La cafétéria Pasteur

La **Cafétéria Pasteur**, se situe au 28 avenue de Valombrose, elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 15h.
Les repas sont proposés à des tarifs accessibles, moins de 4€ (tarifs boursiers).
Les paiements s'effectuent par carte bancaire.

Les associations étudiantes

I. Bureau des Étudiants (BDE)

Le BDE est l'association principale représentant les étudiants de l'institut. Il organise de nombreuses activités tout au long de l'année, telles que :

Des événements festifs (soirées, sorties, etc.),
Des actions solidaires et caritatives,
Des ateliers thématiques et conférences,
Un soutien à l'intégration des nouveaux étudiants.

Le BDE est également un interlocuteur privilégié entre les étudiants et l'administration, permettant de faire remonter les besoins et suggestions des apprenants.
Tous les étudiants sont invités à rejoindre le BDE, à participer à ses activités, ou à proposer des projets.

Il est aussi vecteur de l'image de l'IFSI et du CHU, ces actions ne doivent en aucun cas y porter atteinte.

II. Petites blouses

L'association Les Petites Blouses regroupe des étudiants engagés autour de projets solidaires et sociaux.

Son objectif est de soutenir les populations vulnérables, notamment par des actions de proximité et des initiatives humanitaires.

Parmi ses activités, on peut retrouver :

Des visites et animations en milieu hospitalier,
La collecte et la distribution de matériel ou de dons,
Des campagnes de sensibilisation sur des thèmes de santé ou de solidarité,
La participation à des événements caritatifs locaux.

Les Petites Blouses offrent ainsi une occasion concrète de s'impliquer dans des actions citoyennes, tout en développant des compétences humaines et professionnelles.
Tous les étudiants souhaitant contribuer à des projets solidaires sont les bienvenus.

Elle est aussi vectrice de l'image de l'IFSI et du CHU, ces actions ne doivent en aucun cas y porter atteinte.

Les aides et soutiens

I. Région

Les Informations à renseigner dans votre demande d'aide régionale sont :

Aides individuelles sous conditions

Vous pouvez bénéficier d'aides financières tout au long de votre formation sous certaines conditions :

https://www.maregionsud.fr/vos-aides/detail/bourse-regionale-detudes-dans-les-filieres-du-sanitaire-et-du-travail-social

CODE ETABLISSEMENT = XhWh8Z3

II. Métropole et ville de Nice

La Métropole tient des stands réguliers au sein de l'IFPP.

Ces interventions permettent de :

Présenter les dispositifs d'accompagnement de la Métropole (mobilité, logement, insertion, etc.)
Informer les étudiants sur les services publics locaux
Créer un lien direct entre les agents de la Métropole et les futurs professionnels de santé
Recueillir les besoins et les attentes spécifiques des publics en formation

La ville de Nice propose différentes actions et soutien pour les étudiants :
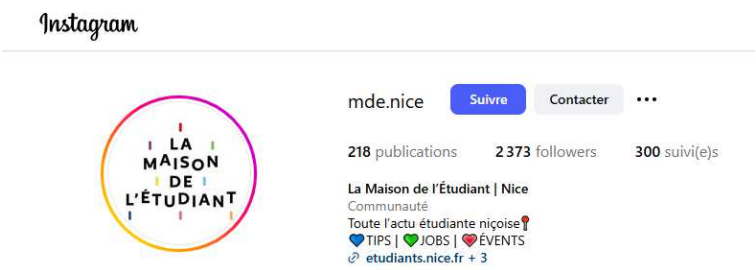
Maison des étudiants, associations, service d'aide et d'accompagnement…
Jeune - Étudiant - Ville de Nice
guide-jeune-et-nicois-2025.pdf